

COLLEGE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE CHIRURGIE PEDIATRIQUE

R
é

Réunion du Conseil d'Administration du
Collège Hospitalo-Universitaire de Chirurgie Pédiatrique. 10 février
2006.

Clinique Chirurgicale Infantile, 4^{ème}
Étage, Hôpital Necker
Enfants Malades, Paris.

PRESIDENT

PR G. PENNEÇOT
SERVICE ORTHOPEDIE PEDIATRIQUE
HOPITAL ROBERT DEBRE
48 BD SERURIER
75019 PARIS

Secrétariat : 01.40.03.47.31

Fax : 01.40.03.47.91

E-mail : georges.pennecot@rdb.ap-hop-paris.fr

SECRETAIRE

PR Y. HELOURY
SERVICE CHIRURGIE PEDIATRIQUE
HOPITAL MERE ET ENFANT
7 QUAI MONCOUSU
44093 NANTES

Secrétariat : 02.40.08.35.85

Fax : 02.40.08.35.46

E-mail : yves.heloury@chu-nantes.fr

Présents :

G. BOLLINI; J.P. CAHUZAC, B. De BILLY, Y. HELOURY, R. KOHLER, J.F. MALLETT, G. PENNEÇOT, M. ROBERT, M. SCHMITT, P. VAYSSE, P. VERGNES;

Excusés :

G. AUDRY, J. COTTALORDA.

Ordre du Jour :

- La révision des statuts du Collège.
- L'enseignement du DESC de Chirurgie Pédiatrique.
- L'évolution des DESC.
- Livret de l'Interne
- L'enquête démographique de la spécialité
- Les élections du CNU.
- Les cotisations à payer.

I - La révision des statuts du Collège :

La révision des statuts du Collège a été envisagée lors de la réunion de juin 2006 à Marseille, réunion dont le but était d'organiser la discipline en tenant compte des évolutions récentes. Lors de cette réunion, il avait été considéré que le CNU et le Collège restaient le socle commun de notre spécialité universitaire. Une modification des statuts était proposée afin de donner plus d'efficacité au Directoire du Collège en le recentrant sur les Coordonnateurs Inter-Régionaux et les Représentants du CNU.

Les principales modifications portaient sur le passage du Directoire de 21 à 16 membres (14 issus des Inter-Régions et 2 membres du CNU), en maintenant un équilibre entre chirurgiens orthopédistes et viscéraux.. Au sein du Directoire, était élu un Président, un Secrétaire et un Trésorier pour 3 ans, sans possibilité de réaliser plus de 2 mandats consécutifs. D'autres modifications étaient possibles dans le cadre d'un règlement intérieur.

Le Conseil d'Administration du Collège valide l'ensemble de ces modifications. Les nouveaux statuts sont joints en annexe de ce compte rendu.

Ces modifications devront être approuvées par une Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu lors du Congrès de Lyon, le jeudi 15 juin 2006 de 18h30 à 19h30. Cette Assemblée Générale du Collège sera, dans sa première partie, une Assemblée Générale Ordinaire puis une Assemblée Générale Extraordinaire pour valider ces statuts. Les Statuts modifiés vont être envoyés aux différents membres du Collège Hospitalo-Universitaire, en insistant auprès d'eux pour veiller, s'ils ne peuvent pas être présents, à envoyer un pouvoir aux personnes y assistant.

II - L'enseignement du DESC de Chirurgie Infantile :

La première session d'enseignement du DESC de Chirurgie Infantile va se dérouler le 6 et 7 mars 2006, aux Enfants Malades. Le 6 mars il s'agira d'un module commun aux DESC quelle que soit leur orientation, alors que le 7 mars sera un module spécifique réservé aux DESC à orientation viscérale. Le nombre d'étudiants inscrits devrait être au environ de 40. Il existe 2 étudiants à orientation orthopédique, les autres étant à orientation viscérale. Ces inscrits seront essentiellement des DESC auxquels s'associeront des AFS et quelques AFSA.

Une demande d'inscription d'étudiants roumains a été transmise par le Professeur SABETAY. Le Conseil d'Administration considère que cette demande sera examinée directement par le Professeur Michel SCHMITT lors de sa visite à CRAIOVA. Pour la première session, cette participation n'est pas retenue.

Cette demande montre que le Collège devrait réfléchir à proposer un enseignement pour les étudiants étrangers, qui probablement serait distinct de l'enseignement des étudiants français ou séjournant en France. Cette organisation pourrait se concevoir dans le cadre européen.

Un courrier va être fait aux Hospitalo-Universitaire de la spécialité pour leur rappeler l'organisation de cette session d'enseignement, le programme de celle-ci et la liste des inscrits.

La 2^{ème} session d'enseignement aura lieu le 18, 19 et 20 septembre, aux Enfants Malades. Elle comprendra des modules communs et des modules spécifiques. Les enseignants d'orthopédie pédiatrique vont préparer les modules spécifiques les concernant pour cette session de septembre 2006.

III – La réforme des DES et des DESC :

La Conférence des Doyens et le Conseil National de la Chirurgie ont proposé, dans le courant de l'année 2005, au Ministère de l'Éducation Nationale une proposition de réforme des DESC, insistant sur la possibilité de valider 2 DESC de type 2. Le Professeur Philippe THIBAUT, Conseiller du Ministère de l'Éducation Nationale, considère que toucher aux qualifications est une réforme majeure dans laquelle ne s'engagera pas le Ministère à court terme. Il ne retient donc pas l'idée de pouvoir valider 2 DESC de type 2. Il considère par contre possible de créer des DESC de type 1 mais qui ne sont pas des DESC qualifiants, correspondant beaucoup plus à des compétences. Le Conseil d'Administration du Collège considère qu'il faut adresser un courrier au Professeur Philippe THIBAUT, regrettant l'absence de possibilité de validation de 2 DESC de type 2 mais prenant en compte les éléments précédents. Ce courrier sera réalisé par le Professeur Jean Philippe CAHUZAC qui demandera à ce que soit reconnu dans le DESC de Chirurgie Infantile, qui restera un DESC de type 2 unique, 2 options, l'une d'orthopédie pédiatrique et l'autre de chirurgie viscérale.

IV – Le livret de l'Interne :

Lors des réunions précédentes du Conseil d'Administration du Collège, il avait été demandé à ce que les Chefs de Service envoient aux Coordonnateurs Inter-Régionaux les livrets de l'Interne. Un des intérêts de ce livret est de contenir un log book qui est un des éléments de jugement essentiel du caractère formateur de nos services, lorsqu'une validation européenne est demandée. Cette demande de transmission du livret et du

log book va être renouvelée auprès des Chefs de Service car ceci est un élément important de contrôle de la formation des internes en cours de stage et à la fin du stage. Ce log book pourrait également continuer d'être rempli par les Chefs de Clinique de façon à pouvoir évaluer leur progression.

V – L'enquête démographique de la spécialité

Le CNU et le Collège ont souhaité réaliser une enquête démographique, afin de pouvoir préparer les successions hospitalo-Universitaire et adapter les flux de formation aux débouchés de la spécialité. Ce questionnaire a été envoyé aux responsables d'équipe hospitalo-universitaire, aux Chirugiens travaillant en centre hospitalier généraux et aux Chirugiens Libéraux. Une partie importante de ces questionnaires a été récupérée. Les résultats de ce travail seront présentés au cours du Congrès de Lyon.

VI – Les élections au CNU :

En 2006, 2 postes vont être libérés par les orthopédistes Pédiatres (Fin de fonction de JP CAHUZAC et de R. SERINGE). Un courrier a été réalisé par JP CAHUZAC demandant une déclaration de candidature avant fin février. Une candidature a été reçue de façon officielle (JM CLAVERT). G. PENNEÇOT va adresser une candidature, puisqu'il est souhaitable que l'équilibre Paris Province soit respecté et que seuls des Professeurs de 1^{ère} classe siègent au CNU. Le premier tour de vote aura lieu du 1 mars au 13 avril. M. SCHMITT voit ses fonctions s'arrêter dans le courant de l'année 2006. Il sera candidat pour une période de 6 ans. JP CAHUZAC et M. SCHMITT doivent organiser les modalités de cette élection.

VII – Les cotisations à payer :

Pour l'année 2005, 11 personnes n'ont pas payé leur cotisation après 3 relances. Une dernière relance a été réalisée. Il a été décidé que le non-paiement des cotisations pendant 3 ans conduira à une radiation du Collège. Ceci sera annexé au règlement intérieur des statuts du Collège. Lors du Congrès de Reims, en septembre 2005, il avait été admis que le CNU prendrait en compte cet élément dans les promotions hospitalo-universitaires.